

Pour la biodiversité des semences et plants dans les fermes

Réseau Semences Paysannes



Editorial, par François Delmond

C'est un plaisir de rédiger cet édito au retour de Clermont-Ferrand où vient de se dérouler le séminaire longuement préparé par le Réseau et ses partenaires. Nous étions près de 200 personnes et ce fut un bonheur de serrer des mains que l'on n'avait pas serrées

parfois depuis plus de 4 ans. Et aussi de croiser les regards brillants de nombreux jeunes venus nous rencontrer et nous interroger. Ces retrouvailles ont permis de mesurer le chemin parcouru depuis 2002, année de gestation du Réseau, et depuis ces fameuses journées de février 2003 à Auzeville où nous avons assisté à sa naissance.

Depuis, le Réseau a incontestablement grandi et mûri. Le nombre de ses membres et de ses partenaires n'a cessé de grandir. A Auzeville, il n'y avait que quelques chercheurs qui ne se connaissaient pas, perdus au milieu des nombreux paysans. Depuis, ces chercheurs ont décidé de travailler avec les paysans du Réseau. Cela n'a pas été facile pour eux car jusqu'à présent les organismes de recherche ne prévoyaient guère de place pour des recherches de type participative, mais ils sont toujours là et d'autres les ont rejoint pour participer à ces aventures humaines de sélection et de construction de savoirs champêtres. Ce ne sont plus seulement des sélectionneurs mais aussi des ethnologues, des historiens des sciences, etc.. qui participent à nos échanges et à nos travaux.

La première journée, consacrée aux méthodes modernes de sélection, faisait suite au séminaire INRA – Confédération paysanne qui s'est tenu à Angers au printemps 2005(*). Elle a largement contribué à renforcer notre conviction qu'il est urgent de proposer aux paysans de toutes cultures une alternative aux variétés modernes, le plus souvent non reproductibles, qui sortent des laboratoires de biotechnologies et qui ne donnent rien de bon pour nourrir correctement les hommes. Qu'il est urgent aussi de proposer aux organismes de recherche publique une autre gouvernance de la sélection et, plus généralement, de la recherche agricole.

Le lendemain, les graminées (céréales à paille, maïs, fourragères) étaient à l'honneur car ce sont ces espèces qui bénéficient des plus notables avancées en matière de sélection, de multiplication et d'utilisation des semences

paysannes. Et nous avons apprécié qu'une nouvelle étape commence : nous ne parlons plus seulement de variétés anciennes mais aussi de variétés nouvelles, créées à partir des variétés anciennes. Il reste bien entendu beaucoup à faire dans ce domaine et bien plus encore pour les autres familles de plantes cultivées.

Dans de nombreux pays d'Europe aussi, l'engouement pour les semences paysannes ne cesse de grandir. Les délégations de plusieurs pays étaient avec nous à Clermont pour faire le point et construire l'avenir de leurs semences paysannes. Les italiens ont été chaleureusement fêtés quand ils nous ont annoncé la naissance récente de leur propre Réseau Semences Paysannes : la Rete semi rurali

Alors, haut les cœurs ! Au travail et rendez-vous dans deux ou trois ans pour fêter à nouveau ensemble, paysans et chercheurs, les semences paysannes !

(*) Voir les Actes de ce séminaire : Dossier de l'Environnement de l'INRA n° 30. 2006. 185 p. à commander aux éditions Quae. 26 € + port 5 €

Les brèves/ actualités

Biodiversité cultivée et droits des paysans

Guy Kastler a représenté Via Campesina lors de l'ouverture du Comité directeur du Traité International sur les Ressources Phytogénétiques (TIRPAA). Son discours est en ligne sur notre site internet. Cette réunion a par ailleurs montré que la prochaine réunion du TIRPAA (janvier 2009, Tunisie) sera stratégique sur la question des **droits des paysans**. On assiste en effet à une offensive des « Etats semenciers » (France et Allemagne en Europe, Australie et Canada relayant les intérêts américains) pour enterrer le traité TIRPAA et en particulier son article 9, qui reconnaît la contribution des agriculteurs à la conservation de la biodiversité cultivée et les droits qui en découlent.

Des études sur les indicateurs de biodiversité

En janvier 2006, une étude du GEVES concluait, contre toute évidence, que la biodiversité cultivée et commercialisée n'a pas diminuée ces dernières années. Dans le Courrier de l'environnement de septembre 2007, Shabnam Anvar, doctorante en droit, choisit de faire une analyse critique de la méthodologie de l'étude, d'un point de vue réglementaire. Elle montre ainsi des biais certains dans au moins 7 indicateurs utilisés.

Attend-on qu'il n'y ait plus rien à conserver pour autoriser les variétés de conservation ?

Depuis bientôt dix ans, l'Europe permet aux Etats membres d'autoriser la commercialisation de semences de variétés anciennes, dites variétés de conservation. Pour ne pas s'exécuter, la France a réclamé un cadre mieux défini et repousse depuis toutes les propositions de la Commission européenne. Au printemps dernier, la commission a fait une nouvelle proposition tellement restrictive qu'elle n'aurait rien permis : limites

quantitatives ridicules (100 ha par variété de céréales !), interdiction de commercialisation hors de la région d'origine même lorsqu'il ne s'agit pas de dénomination géographique protégée, autant dire qu'on ne pourrait cultiver de tomates qu'en Amérique du Sud... Cette nouvelle version a provoqué une réaction du Parlement européen bloquant à nouveau le dossier jusqu'au prochain épisode.

Nouvelles de kokopelli

En 2005, la société Baumaux a porté plainte contre l'association kokopelli pour « concurrence déloyale ». Le 19 novembre dernier, cette affaire a enfin été plaidée et le jugement sera rendu le 14 janvier prochain. Dans sa lettre d'information, Kokopelli nous rapporte quelques informations intéressantes, glanées lors de cette audience : la société Baumaux affiche un chiffre d'affaire de 85 millions d'euros, un bénéfice annuel de 850 000 euros et une augmentation de ce bénéfice de plus de 71% en 7 ans ! Gageons que le tribunal saura mettre ces chiffres en parallèle avec le chiffre d'affaire de kokopelli.

Une nouvelle initiative au service de la sélection participative !

Prestations techniques

Public : associations d'agriculteurs, de jardiniers, centres de recherche et d'expérimentation, professionnels de la semence

- Appui technique à des programmes d'expérimentation, sélection.
- Construction et animation de réseaux autour des semences et de la biodiversité.
- Accompagnement technique.
- Production et diffusion de l'information.

Formation

- Réglementation.
- Biodiversité et ressources génétiques.
- Bases techniques de la production de semences de qualité et méthodes de sélection.

Membre du Réseau Semences Paysannes

Salariée d'une coopérative d'activités.

Grain'Avenir, Valérie Abatzian, 04 75 02 67 42, v.abatzian@grainavenir.fr

Bulletin bimestriel disponible gratuitement par internet et moyennant frais de copie et d'envoi (12 €/ an) par courrier

Réseau Semences paysannes
Cazalens, 81 600 BRENS
contact@semencespaysannes.org

Ont participé à la rédaction de ce bulletin : François Delmond, Guy Kastler, Hélène Zaharia, Jean-Sébastien Gascuel

Calendrier

- ✓ **Moirans (38), Formation "évaluer ses variétés de blé". 9 et 16 janvier 2008.** Deux jours pour réfléchir ensemble à nos pratiques d'observation et d'évaluation des blés que nous cultivons. - Lors de la première journée, Isabelle Goldringer (INRA) abordera : les composantes du rendement, les méthodes de sélection, les mélanges, échanges sur les critères d'observation. lors de la 2ème journée, le 16 janvier - Jean-François Berthelot (paysan boulanger) nous parlera de ses pratiques d'observation et d'appréciation de ses populations de blé, échanges sur ses objectifs et les critères d'observation.
- ✓ **Paris, 22 janvier 2008, Journée technique sur le traitement biologique des semences (focus sur la thermothérapie).** Organisée par l'ITAB. Frais de participation 20 € (repas et dossier compris). Inscription avant le 15 janvier : ITAB – 149, rue de Bercy, 75 595 PARIS Cedex 12. Fax : 01 40 04 50 66, secretariat.itab@itab.asso.fr
- ✓ **Nîmes (30), février, journée de dégustations de pain** de touselles et autres variétés de pays. Renseignements : touselle@ctics.net

Documents en vente

Film « Les blés d'or », un film sur les rencontres des paysans-boulangers

Format DVD. Durée du Film 35 minutes + 2 bonus de 5 et 20 minutes (réédition du film « légalité et légitimité des semences paysannes »). Prix : 15 € + frais de port 2,40 €.

Film « La fin des haricots ? »

Disponible en DVD (12 € + 2,40 €) ou à télécharger sur notre site. 52 minutes. Lilith Production. 2006

Enquête : Rencontres d'initiatives françaises autour des semences paysannes en plantes potagères

En France de nombreuses initiatives existent pour préserver, développer, valoriser la biodiversité cultivée, la faire reconnaître et défendre les droits des paysans reproduire leurs propres semences. Entre avril et septembre 2006, le réseau Semences Paysannes, (par le travail de sa stagiaire, Anne Berson) est allé à la **rencontre des initiatives françaises autour des semences paysannes en plantes potagères**. A travers des entretiens dans sept régions de France, l'objectif de ce travail était de donner une lisibilité aux initiatives de terrain, de connaître les motivations, de cerner les projets, les besoins, les difficultés.

Anne Berson. 64 p. Nov 2006; 10 € + port 2,40 €

Pour la biodiversité des semences et plants dans les fermes

Dossier actualités

Expériences de sélection participative au Brésil

En septembre 2007, Adriano Canci, technicien et expert en sélection participative est venu en France à l'invitation de la Fondation Sciences Citoyennes et du Réseau Semences Paysannes. Après avoir participé au 2ème colloque mondial sur les savoirs vivants, il a réalisé à l'invitation de Bio d'Aquitaine et Agrobio Périgord une tournée dans plusieurs régions de France, sur le thème de la sélection participative.

Par Jean-Sébastien Gascuel
Paysan d'Auvergne

Adriano Canci est depuis sept ans l'animateur d'une association composée de 300 familles d'agriculteurs, située dans le sud du Brésil, dans l'Etat de Santa Carina. La surface des exploitations varie de 5 à 100 hectares avec une moyenne de 15 ha en polyculture élevage. Depuis plusieurs années, les paysans de cette région du Brésil ont eu tendance à privilégier les cultures de vente (blé, maïs, riz, soja, fruits) à partir de semences du commerce au détriment des cultures vivrières. "La transposition d'une agriculture de type européenne avec semence certifiée, engrais, produits chimiques n'est pas réaliste sur nos petites exploitations très peu mécanisées" nous explique Adriano Canci "et depuis plusieurs années, nous constatons un appauvrissement des familles avec de grandes répercussions sociales (problèmes de revenus, de nutrition, de scolarisation, de santé, d'alcool), ce type d'agriculture entraîne également de gros problèmes de pollution des sols et de l'eau".

Pour contrer ce processus, l'Etat de Santa Carina a mis en place un système d'aides financières aux familles sur les volets de l'habitat, de la santé et de l'agriculture. L'association d'Adriano Canci milite auprès des familles pour changer de mode de développement agricole, retrouver un auto approvisionnement alimentaire et mettre en commun un savoir faire agricole (sur les semences traditionnelles notamment). "Dans cette région fertile du Brésil, les paysans ont perdu l'habitude de sélectionner et garder leurs semences, ils se sont tournés vers les semences commerciales très chères et pas plus productives que nos variétés traditionnelles; elles ne sont pas non plus adaptées à notre cuisine et les familles achètent alors leur alimentation dans le commerce avec des répercussions négatives financières et sur la santé" commente Adriano "notre objectif est de retrouver les variétés anciennes (maïs, riz, haricots, melons, petit-pois,...), de les faire multiplier par les agriculteurs et de leur racheter leurs productions pour une diffusion à tout le

groupe. Les aides de l'Etat nous servent alors à racheter aux prix de variétés hybrides du commerce, les paysans sont donc gagnants dans la mesure où ils peuvent garder leur semences. Pour le maïs, nous avons mis au point des techniques simples de sélection participative afin d'adapter les nouvelles variétés aux conditions locales. Grâce à cela, nous produisons des farines de maïs blanches, jaunes, oranges ou violettes adaptées à nos recettes de cuisine; nous préférons l'appropriation d'un savoir faire traditionnel par les agriculteurs plutôt qu'imposer des systèmes scientifiques plus compliqués".

État de Santa Carina (95 400 km² et 5,8 millions d'habitants)

Cet état du sud du Brésil est bordé au sud par l'état du Rio Grande et au nord par celui du Parana. Très montagneux (sommets culminants à 1 800 m), c'est l'état le plus froid du Brésil mais aussi le plus prisé par les touristes pour ses 260 km de plages de rêves. Le climat tempéré et les pluies abondantes (1500 mm) permettent une grande diversité de cultures et d'élevage. La capitale Florianopolis se situe sur l'île du même nom.

Alors que plus des trois-quart des familles du groupe ne cultivaient ni pomme de terre, ni riz pour leur alimentation personnelle il y a 10 ans, les cultures sont en moyenne actuellement réparties à 75% pour l'alimentation de la famille et de l'élevage (poules, cochons) et 25% pour la vente. "De nombreuses actions de ce genre ont lieu au Brésil et les Etats du Paraguay et d'Uruguay nous sollicitent pour partager nos expériences" précise Adriano "et il me semble que vous aussi, agriculteurs français, devriez faire de même pour retrouver une certaine autonomie dans votre agriculture".

La loi brésilienne autorise la libre circulation et la vente des semences entre paysans mais un durcissement est semble t-il sensible avec la pression des firmes semencières, agro-industrielles multinationales et la diffusion des OGM.

Méthode de sélection participative du maïs

Synthèse de la méthode de sélection participative du maïs appliquée auprès des agriculteurs adhérents à l'association Microbacias de la Cooperativa de Técnicos Unitagri, municipalité de Guaraciaba

Objectif: Permettre aux agriculteurs de retrouver une certaine autonomie dans la culture du maïs en délaissant les variétés commerciales (non adaptées aux conditions de culture et aux traditions culinaires) au profit de variétés locales dites "variétés créoles".

Afin de valoriser la diversité génétique de ces variétés locales, l'association diffuse une méthode de sélection facilement utilisable par tous les agriculteurs.

Méthode:

Le principe est d'obtenir, à partir d'un ensemble de variétés locales (populations) ou exogènes si insuffisance de variétés locales, auquel on peut rajouter quelques hybrides du commerce, un mélange suffisamment



Photo : Adriano Canci lors de sa visite dans le Tarn-et-Garonne (sept 07)

homogène et stable qui servira de base à la culture du maïs pour le groupe d'agriculteurs considérés. La première étape consiste à choisir ces variétés de base (10 à 20 en général) après avoir évalué sans sélection leur intérêt dans les conditions agronomiques locales, pour les méthodes de culture et les utilisations souhaitées. On peut aussi, s'il s'agit d'améliorer une variété locale, partir des différentes populations de cette variété encore conservées.

Année 1

Sélectionner 60 épis par "variétés".

Prélever 300 grains de chaque variété.

Semer 150 grains de chaque variété (densité de semis 25 000 à 50 000 grains par ha) en lignes côte à côte sans mélange. Laisser une ligne libre tous les 2 rangs. Les lignes de "variétés pures" constitueront les lignes femelles.

Mélanger les 150 grains restant de chaque variété et semer les rangs libres, ils constitueront les lignes mâles.

Avant floraison, castrer les rangs femelles.

Au moment de la récolte, sélectionner des épis sur chaque rang femelle. Pour cette sélection, chaque rang est divisé en tronçons de quatre mètres. Sur chaque tronçon, effectuer un choix des différents plants de maïs en fonction des critères de sélection définis et prélever un épis. Il faut au minimum avoir 600 épis au total de l'ensemble des variétés.

Année 2

A partir des épis sélectionnés de chaque ligne femelle de l'année 1, prélever au minimum 5 grains par épis et constituer deux sacs de semence par variété. Un total de 3000 grains pour l'ensemble des variétés est un minimum indispensable.

Semer chaque variété en ligne distinctes et laisser une ligne libre tous les 2 rangs. Ces lignes de "variétés pures" constitueront les lignes femelles de l'année 2.

Mélanger le reste des semences et semer les rangs libres, ils constitueront les lignes mâles de l'année 2.

Avant floraison, castrer les rangs femelles.

Au moment de la récolte, sélectionner des épis sur chaque rang femelle comme la première année.

Un isolement des 500 m de toute autre parcelle de maïs est conseillé pour les deux premières années.

Le mélange des variétés est "stable" au bout de l'année 4.

Quelques critères de sélection: Hauteur, stabilité (bon enracinement, grosseur de la tige), état sanitaire des plantes, grosseur de l'épi, hauteur d'accrochage de l'épi, bonne couverture de l'épi par les spathes, couleur des spathes (violet = plus résistant aux maladies), l'épi s'incline vers le bas à maturité

Les kits de semences

Ces kits contiennent des lots des semences des producteurs, réputées de bonne qualité. Ces semences sont à reproduire chez soi. Elles sont achetées aux producteurs avec les fonds attribués par l'Etat, au prix de la semence hybride du commerce, puis sont redistribuées une seule fois gratuitement. Ensuite les bénéficiaires doivent reconduire la semence ou en racheter. Ces « programmes micro-bassins » se réalisent avec une vision d'essaimage. Le public ciblé est composé de petits agriculteurs qui habituellement produisent des cultures destinées à la vente hors de la ferme, alors que parallèlement ils achètent leurs semences et leurs légumes sur le marché. Ce système de fonctionnement est beaucoup plus cher que de produire leurs légumes pour l'autoconsommation. Les kits représentent donc un moyen simple de **renforcer l'économie et l'autonomie des petits paysans**. La moyenne de production en culture sèche et en AB est de 65 quintaux / ha en maïs. Il y a également un gros travail sur le riz, aliment de base. Le Brésil exporte beaucoup de produits agricoles, alors que dans le pays la production vivrière est loin d'être abondante. C'est pourquoi il existe un réel souci de la plupart des états (régions) de maintenir la production vivrière.